

S'appuyant sur le dernier rapport du Défenseur des Droits, Jean-Pierre Sueur a saisi le Premier ministre, Édouard Philippe, sur la nécessité d'offrir à toute personne une possibilité d'effectuer des démarches administratives sans forcément recourir au numérique.

Le Premier ministre lui a répondu.

> Lire la [question écrite et la réponse](#).